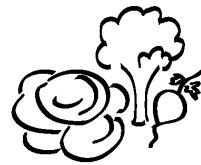




Avertissement



CRUCIFÈRES

No 12 – 16 juillet 2010

EN BREF :

- Mouche du chou : la ponte est signalée en augmentation dans certains champs.
- Chenilles défoliaitrices : des traitements sont en cours principalement pour lutter contre les chenilles de la fausse-teigne des crucifères et/ou celles de la piéride du chou.
- Cécidomyie du chou-fleur : les captures sont à la hausse dans les pièges de certains champs.
- Autres insectes : informations sur la présence d'altises, de pucerons, de thrips et de punaises ternes.
- Fusariose vasculaire : cette maladie a été observée dans un champ de chou-fleur.

MOUCHE DU CHOU

Des collaborateurs ont observé une augmentation de la ponte de la mouche du chou notamment dans des jeunes plantations de brocoli et de chou de la région de la Capitale-Nationale et dans des champs de chou chinois nappa situés dans au moins 2 régions productrices de ce légume. Des champs ont été traités ou sont sur le point de l'être pour lutter contre les larves de cet insecte. La mouche du chou est donc active et les activités de dépistage doivent se poursuivre dans toutes les régions dans les champs de crucifères vulnérables aux dommages causés par les larves de la mouche du chou. Rappelons que les crucifères à racines tubéreuses ont une faible tolérance aux dommages causés par la mouche du chou durant toute leur saison de croissance. Faites appel à votre conseiller horticole pour la stratégie à adopter. Respectez bien le délai d'attente avant la récolte lors de l'usage d'insecticides pour lutter contre la mouche du chou.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Plusieurs collaborateurs rapportent une hausse de chenilles de fausse-teigne des crucifères et/ou de piéride du chou dans les champs de crucifères. Des traitements ont été nécessaires au cours des derniers jours et d'autres sont à prévoir afin de lutter contre ces chenilles défoliaitrices.

Poursuivez le dépistage des chenilles de la fausse-teigne des crucifères, de la piéride du chou et également de la fausse-arpenteuse du chou. Sous des conditions de température chaude, ces chenilles défoliaitrices peuvent accélérer leur développement et causer plus rapidement des dommages aux cultures de crucifères infestées. Il faut intervenir lorsque les chenilles défoliaitrices sont encore petites pour obtenir de meilleurs succès de contrôle. Consultez votre conseiller horticole quant au choix du seuil d'intervention à utiliser en présence des chenilles défoliaitrices.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

On signale une hausse notable de captures d'adultes dans des champs de crucifères munis de pièges dans les régions de la Montérégie-Ouest, des Laurentides et de Lanaudière. Par contre, selon les informations que nous disposons dans ces mêmes régions et dans les régions de Laval et de la Mauricie, d'autres champs munis de pièges présentent des quantités de captures, mais en nombre moins important. Dans la région de la Capitale-Nationale, aucune capture n'est encore rapportée depuis le début de la saison sur le site où nous avons accès aux données de piégeage. Pour la région de la Montérégie-Est, aucune capture n'est retrouvée dans les 2 champs de brocoli nouvellement installés où les données nous sont fournies.

Stratégie d'intervention

Il faut s'assurer d'intervenir rapidement dans les champs de crucifères où les populations de la cécidomyie du chou-fleur sont suffisamment nombreuses pour causer des dommages. Il faut protéger les jeunes plants de crucifères dès le départ de leur croissance au champ, de même que les plants de crucifères où de jeunes tissus sont en formation. Des traitements répétitifs seront nécessaires dans les secteurs infestés où des dommages sont craints. Les premières larves apparaissent 3 jours après l'accouplement des adultes selon les informations les plus récentes, et ce sont elles qui causent les dommages aux plants. Les insecticides MATADOR 120 EC et SILENCER 120 EC, tout deux composés de la même matière active le lambda-cyhalothrine, visent à réprimer les adultes. Ces deux produits doivent être appliqués en soirée lors du vol des adultes. Les insecticides ASSAIL 70 WP (acétamipride) et CORAGEN (chlorantraniliprole) visent la répression des larves. Rappelons que ASSAIL 70 WP est systémique et translaminaire. Les étiquettes de ces insecticides homologués dans la lutte à la cécidomyie du chou-fleur renferment toutes les informations essentielles à leur bon usage, à l'application sur les cultures où leur utilisation est permise et aux répétitions de traitements. Il est important de ne pas toujours utiliser un insecticide provenant du même groupe de résistance lors des pulvérisations afin de prévenir le développement de la résistance au ravageur. Notez que l'étiquette du CORAGEN comportant les informations relatives à son usage pour la lutte à la cécidomyie du chou-fleur est maintenant disponible à l'adresse suivante : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=14405.

Pour les transplants de crucifères ayant reçu une application d'INTERCEPT 60 WP (imidaclopride) en serre afin de lutter contre la cécidomyie du chou-fleur, il n'y a pas eu d'essais officiels au Québec pour vérifier la durée d'efficacité de cet insecticide sur ces transplants une fois implantés au champ. En Ontario, des essais effectués à la dose homologuée et appliquée sur des transplants de chou et sur des transplants de brocoli cultivés en serre ont démontré une durée d'efficacité entre 7 semaines (transplants de chou) et 8 semaines (transplants de brocoli) **après l'application**. Les résultats de ces essais en Ontario laissent entendre que le premier traitement insecticide foliaire au champ à l'aide d'un des insecticides homologués (MATADOR 120 EC, SILENCER 120 EC, ASSAIL 70 WP et CORAGEN) peut être retardé lorsqu'une application d'INTERCEPT 60 WP a été utilisée en serre. Des essais afin de vérifier la durée de l'efficacité d'INTERCEPT 60 WP sont en cours au Québec dans des parcelles d'essais.

Après la récolte, déchiquetez les résidus de culture laissés au champ puisque des pousses secondaires peuvent se développer sur ces résidus, héberger de nouvelles populations de cécidomyie du chou-fleur et permettre à cet insecte de se multiplier. La destruction doit donc se faire immédiatement après la récolte avant que des pousses secondaires puissent se développer sur les résidus de culture. En Ontario, des résultats préliminaires d'essais de labour profond pratiqués au printemps indiquent que le labour profond n'est pas une pratique recommandable au printemps.



En tout temps, gardez vos champs exempts de mauvaises herbes. Des résultats de recherche ont prouvé que les mauvaises herbes de la famille des crucifères servent de plantes-hôtes et de réservoirs pour la cécidomyie du chou-fleur.

Nettoyez les équipements et bottes de travail souillés de terre afin d'éviter de transporter du sol infesté de pupes de cécidomyie du chou-fleur vers d'autres secteurs ou vers d'autres champs exempts de l'insecte.

Mise en garde

Les données accumulées à ce jour nous indiquent que la cécidomyie du chou-fleur n'est pas présente dans tous les champs de crucifères du Québec et que le taux d'infestation est fort variable d'un champ à l'autre. Sans l'utilisation champ par champ du type de pièges à phéromone spécifique à la capture de la cécidomyie du chou-fleur, il est impossible de prédire dans quels champs se retrouvera l'insecte.

ALTISES, PUCERONS, THRIPS ET PUNAISES TERNES

La présence d'altises est signalée dans de jeunes champs de brocolis, de chou et de chou chinois. Certains champs nécessitant une intervention insecticide ont été traités ou sont sur le point de l'être.

On rapporte des quantités appréciables de pucerons dans des champs de chou chinois nappa situés autour de la région de Montréal. Des traitements sont en cours.

La présence de thrips est à nouveau notée dans des champs de chou en croissance. Consultez l'avertissement **No 11** du 8 juillet 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11cru10.pdf>) pour les informations sur la lutte aux thrips.

La présence de punaises ternes est rapportée dans les cultures de brocoli, de chou-fleur et de chou chinois à certains endroits. Dans la culture du chou chinois, on surveille actuellement les augmentations éventuelles de populations, puisque des dommages sont craints si les punaises ternes sont trop nombreuses. Sur les choux chinois, les piqûres de la punaise terne engendrent des lésions de couleur ocre à brun sur les faces internes et externes des nervures médianes des feuilles. D'autres parties des plants de chou chinois peuvent présenter des dommages. Des infections secondaires telle la pourriture molle peuvent ensuite se développer à même les lésions. Dans la culture du chou chinois, le SEVIN XLR PLUS est homologué dans la lutte aux punaises. Consultez l'étiquette de cet insecticide afin de prendre connaissance des renseignements indispensables à son usage.

FUSARIOSE VASCULAIRE

On rapporte la présence de la fusariose vasculaire (jaunisse fusarienne) dans un champ de chou-fleur. La fusariose vasculaire est habituellement retrouvée dans la culture du chou, mais elle peut aussi affecter d'autres cultures de crucifères telles celles du chou-fleur, du chou cavalier, du chou de Bruxelles, du chou-rave, du rutabaga, du chou chinois et du navet.

Cette maladie est causée par un champignon du sol (*Fusarium oxysporum* f.sp *conglutinans*). La fusariose vasculaire préfère les températures chaudes et son développement est optimal lorsque les températures de sol oscillent entre 27 et 29 °C. La maladie débute par un jaunissement des feuilles basales qui progresse de la base vers la bordure des feuilles atteintes. Les symptômes sont souvent plus prononcés sur un des côtés de la feuille ou de la plante. Les feuilles fortement atteintes s'enroulent, se dessèchent et tombent.





Plant de chou atteint de fusariose vasculaire



Feuille de chou démontrant des symptômes de fusariose vasculaire

Stratégie d'intervention

Seules des mesures préventives adéquates permettent de diminuer l'incidence de la fusariose vasculaire :

- Ne pas planter des crucifères dans des champs où la fusariose vasculaire a déjà été détectée.
- Choisir des cultivars tolérants ou résistants si existants (information disponible auprès des grainetiers).
- Éliminer les mauvaises herbes.
- Nettoyer et laver l'équipement, les outils et les bottes utilisés au préalable dans les champs infectés.
- Choisir le terrain avec soin : l'eau de ruissellement contaminée peut infecter les plants.
- Détruire les résidus de culture dès que possible.
- Éviter les carences en potassium.

Assurez-vous de détecter rapidement les premiers symptômes de fusariose vasculaire dans les champs.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 - L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – crucifères – 16 juillet 2010

